L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 2 AVRIL 1881

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Charles A. Beale vs John Garland Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2415.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Kerlerec. Le dit lot mesure vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Kerlerec, cent quatre-vingt-quatre pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Claiborne, cent soixante-dix-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Derbigny et vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une ligne oblique. Acquise par le défendeur par achat de Emile Bouny, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 17 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Un montant comptant suffisant pour payer la réclamation du demandeur c'est-à-dire la somme de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 17 janvier 1880 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le principal et intérêt de la dite réclamation du demandeur pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété devant être vendues.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, daté du 17 janvier 1880 payable à deux ans de date avec intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement; il devra aussi assumer toutes les obligations de l'acte de vente et d'hypothèque, ne pas aliéner, et devra payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et le reste du prix d'adjudication, si reste il y a, comptant sur les lieux, et en cas que le prix offert de la propriété ne soit suffisant [illegible] frais, honoraires et taxes, moins que le montant de la réclamation du demandeur comme il est montré plus haut, et du billet qui devra être assumé comme plus haut, alors l'acquéreur devra payer au comptant la susdite réclamation du demandeur et assumer le susdit billet au pro rata du montant de la balance de son enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mars—5 12 19 26—2 5 avril

M. F. Hoch vs. Walcott A. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1306.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 2 avril 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le tout et particulièrement les certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St-Charles, (anciennement Nayades) Camp et Carondelet, (anciennement Apollo,) qui est une subdivision de l'îlet susdit, [illegible] sur le plan original du dit faubourg Livaudais, qui était alors borné par les rues Nayades, Dryades, Apollo et Washington; à savoir:

Premièrement—Ce certain lot de terre désigné par le numéro trente-trois sur un plan dressé par Knell et Werner, architectes, en date du 4 février 1848, et déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, alors notaire en cette ville, et mesurant (au pied américain) trente pieds de face à la dite rue Washington sur une profondeur de deux cent pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Une certaine portion ou morceau de terre adjacent au lot susdit décrit du côté le plus près de la rue Carondelet et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix-sept pieds [illegible] pouces et sept lignes, entre lignes parallèles; la dite portion de terre étant composée ou partie de l'extrême fond de plusieurs lots désignés par les numéros 29, 30, 31 et 32 sur le susdit plan fait par Knell et Werner, architectes, et [illegible] plan No 52.

Troisièmement—Une certaine portion ou morceau de terre, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de [illegible] pieds et un pouce, entre lignes parallèles, et s'étendant dans le fond de l'arrière du susdit lot deuxièmement décrit, et étant désignée par les lettres B, C et D sur un plan dressé par Charles A. De Armas, arpenteur, en date du 10me jour d'avril 1860, et composée d'une partie de l'extrême fond de plusieurs lots numéros 26, 27 et 28 sur le susdit plan fait par Knell et Werner, architectes, a été le 20 octobre 1877 de Mme G. F. Hinsdale, par acte passé pardevant W. E. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5mars—2 9 16 23 30 av2

Jérome Manly, exécuteur, vs. Mme Marianne Drumm. Succession de Drumm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, désignée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le numéro un, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Thomas, Ste-André, Ste-Marie et Rousseau, et mesurant trente-et-un pieds [illegible] pouces et cinq lignes de face rue St André, sur cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2mars—2,9,16,23,30—avril 2.

George Lux vs. Mme Mary Ann Foley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 736.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 3 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St-Jean, maintenant Basin, Hevia, maintenant Lafayette, et St-Pierre, maintenant Franklin, et désigné par le numéro un sur un certain plan dressé par Hedin, architecte, et déposé comme plan numéro cinq en l'étude de G. Kareshide, anciennement notaire en cette ville.

Le dit lot mesure, selon le dit plan, trente pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds sept pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Poydras; quatre-vingt cinq pieds six pouces et deux lignes sur le côté le plus près de la rue Hevia et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout au pied américain.

Acquis par le défendeur par achat de John Morgan Woulf par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 juillet 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8,14,22,29—3 mai

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Elizabeth Ziegfried.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2728—Division E. Attendu que Joseph Ziegfried a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth Ziegfried, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
2avril—2 6 10

Succession d'Adèle Macarty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2738—Division E.—Attendu que Pierre Edouard Courcelle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire à la succession de feue Adèle Macarty, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
26 mars—26, 30, 2 avril.

Succession of Mary Ann Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2736.—Division E.—Attendu que John W. Lawler a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Ann Kendall, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mars 26, 30, 2 av.

Succession de John Wassner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1767—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sophia Wassner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
29 mars—2,7 avril

Succession de Joseph Théodore Bardeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2729.—Division E.—Attendu que Charles K. Bardeau a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Théodore Bardeau, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mars—24,29, 2 avril.

Succession de E. J. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2316, Division "C." Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William E. Reverich, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mars—24,29—2 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale rue Poydras.

Emplacement de choix pour bâtisses, rue Carondelet, près de la rue Julia,

Et maison de résidence rue Dryades, près du marché Poydras.

Succession de Mme Katie E. McCloskey, épouse décédée de George McCloskey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2362.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1881 et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Ce magasin No 171 rue Poydras, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Carondelet, St-Charles et Perdido. Le lot No 2 mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 102 pieds 4 pouces de profondeur. C'est un des différents magasins occupés par cet entreprenant négociant Hugh Flynn, à qui il est loué jusqu'au mois d'octobre prochain.

2° Cet emplacement central pour bâtir, attenant à la Bâtisse de l'Exposition, avec entrepôt en briques à deux étages. Cette propriété se compose des lots Nos 4 et 5 et d'une portion du lot No 3 dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, St-Charles et Julia et mesure, le tout, 60 pieds de face à la rue Carondelet, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est presque immédiatement en face des résidences des Drs. Brickell et Schuppert et est le seul morceau de terre de valeur non occupé, à une petite distance du centre de la ville, sur une rue principale, qui est offert sur le marché.

3° La résidence à deux étages et à deux corps de logis Nos 165 et 167 rue Dryades, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette. Ces lots sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Dryades sur 160 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur. Les bâtisses communiquent par de grands corridors et des bâtisses à deux étages dans le fond, avec emplacement de place pour la cour. La proximité de cette propriété au marché Poydras et les grands intérêts qui se rattachent aux écuries de la rue Baronne font qu'elle est facilement louée et à des prix rémunératifs.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit du jour de la vente avec intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera en sus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes sur les dites propriétés dues et exigibles dans le cour de l'année 1881 et déposera au comptant un montant de l'adjudication, 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant William J. Castell, notaire.
30 mars—30. avril 2,9,16,23,24,29,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE JUDICIAIRE.

Une terre de valeur pour fermes dans la paroisse Jefferson, en arrière de la ville de McDonoghville, sur et près du chemin de Morgan.

Succession de Thomas B. Lee.

No 2478.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 2 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1881 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur ci-dessous sera vendue à l'encan; à savoir:

Un certain morceau de terre, situé en arrière de la ville de McDonoghville, dans la Paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, désigné comme morceau No 1, sur un plan de C. A. De Armas député-voyer général, en date du 20 mars 1859 et déposé à l'étude d'Edward Barnett, notaire le 13 avril 1859. Les bornes du dit morceau se désignent comme suit: La rue Hancock, la ligne de l'extrême fond de la dite ville comme elle est désignée sur le dit plan.

La ligne de division entre la paroisse d'Orléans et la paroisse de Jefferson étant la ligne inférieure.

La portion de la ville désignée sur le dit plan par le mot "Réserve" et qui a une profondeur de 40 arpents plus ou moins, étant la ligne supérieure.

La ligne de division de la propriété de F. Verret étant la ligne du fond.

Comprenant à peu près 325 acres de superficie plus ou moins. Sur cette propriété se trouve le cimetière, non compris dans la vente.

Des descriptions ci-dessus il sera déduit certaines ventes faites par Thos B. Lee, à une ou plusieurs parties, de certaines subdivisions spéciales du dit morceau de terre, qui est conforme au plan du voyer, fait par J. G. Ballantine, voyer et ingénieur civil, daté Nouvelle-Orléans, le 1er juin 1873. C'est d'après ce dit plan que cette vente sera faite.

Conditions de la vente—Comptant, et l'acquéreur devra assumer le paiement en sus de montant de son adjudication de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Wm J. McCune, notaire.
1er mars—1,5,12,26—2 av

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété d'avenir, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec des lots de terre, cottage et Carrollton.

Succession de Miss Caroline Mentz. No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau No 90 rue Camp, il sera vendu, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans:

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour épicerie ou manufacture, ayant 12 chambres, un large corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer et le Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Ce cottage-résidence désirable, consistant en une maison à deux étages, construite avec six grandes chambres, lots Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant les terrains Nos 14, 30 pieds de face rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 18 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et [illegible] dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial; les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et d'autres, et était auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 D et bornés par les rues Seconde, Hampson, Ashburton et Ordenta, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 122 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions—Comptant. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—

PAR REED & WELSHANS.

Huit tenements-cottages, couverts d'ardoises, au coin des rues Quatrième et Locust, Quatrième District,

Pouvant donner un beau revenu.

Bonne location, conditions faciles et vente absolue.

Beau placement.

Succession de George W. Hopkins.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1427.

PAR REED & WELSHANS, Encanteurs, C. H. Reed, encanteur. A l'encan, SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, paroisse d'Orléans, lequel ordre a été signé le 7 mars 1881, dans la susdite affaire, la propriété de valeur suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui leur appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Washington, Prieur et Locust, et connus comme les lots 11 et 12, contigus l'un à l'autre, mesurant chacun 29 pieds 7 pouces de face à la rue Quatrième, sur 100 de profondeur, formant ainsi le coin des rues Quatrième et Locust.

Les améliorations consistent en huit tenements-cottages couverts en ardoises de—chambres chacun, aisés à louer, etc., pavés de briques et chemin cheviliés devant. Le marché Keller est près de là.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, avec privilège spécial et droit de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent de frais d'avocat dans le cas de poursuite pour le payement des billets, transfert d'assurance et autres clauses usuelles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9, 12, 20, 27—avril 2, 9.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Charles Leighton, vs. Ses créanciers. No 2515.

ORDRE DE COUR—La cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu pardevant Wm E. Seymour, notaire, No 79 rue Douane, SAMEDI, le 9 avril 1881, à dix heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et il est ordonné en plus qu'Auguste Bernau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 3 mars 1881.

[Signé.] N. H. RIGHTOR. Juge.

Pour copie conforme,
Bureau du Greffier, 3 mars 1881.

E. A. LUMINAIS, Sous-Greffier.
5 mars—19—2 avril

ETAT DE LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. H. Holmes & Co. vs leurs créanciers.

LES créanciers de W. H. Holmes & Co et toutes les autres personnes intéressées sont prévenus qu'une assemblée des dits créanciers, dans cette affaire, aura lieu au bureau de John Bendernagel, Esq., notaire, le 11me jour d'avril 1881, à onze heures du matin, à l'effet d'élire un syndic et d'exercer d'autres affaires concernant la dite faillite.

Par ordre de l'honorable

F. A. MONROE, Juge de la dite Cour.

Nlle-Orléans ce 25e jour de mars 1881

E. A. LUMINAIS, Député Greffier.
31mars—31—5 avril

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de toute genre, PIANOS, MEUBLES, GAGES, etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE," rue Baronne, 63, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1833. Pendant 40 années expirées, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars.

9jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété foncière de grande importance, située à l'angle de deux rues, dans le 4e et le 6e district.

Dans les rues Jackson, Coliseo et Louisiana Avenue.

Succession de Mme Elizabeth Sainpolis.

No 3272—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 26 février 1881, il sera vendu, aux enchères publiques, dans l'affaire ci-dessus énoncée, la propriété de valeur suivante:

1. LA GROCERIE ET MAISON DE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES, No 141 RUE JACKSON, AU COIN LAUREL, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation. Le terrain comprend deux portions adjacentes de terre, mesurant ensemble 54 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Jackson, sur 63 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Laurel; ensemble avec l'usage d'un Passage dans le fond commun à la dite propriété et à d'autres propriétés qui y touchent. La propriété est occupée par deux locataires, la partie formant l'angle par une grocerie et résidence, et rapporte $40 de loyer par mois.

2. LA MAISON EN BOIS DOUBLE A UN ETAGE, AU COIN DES RUES ANNONCIATION ET NEUVIEME, dans le 4e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Neuvième, Chippewa et Harmony. Le terrain mesure 39 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Annonciation, 77 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Neuvième, 77 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 41 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur dans le fond. La propriété est construite de manière à servir de magasin et de résidence, la partie à l'angle des deux rues étant actuellement occupée par un débit de fruits.

3. LA GRANDE MAISON EN BOIS A DEUX ETAGES, MAGASIN ET RESIDENCE, A L'ANGLE DE LOUISIANA AVENUE ET DE LA RUE CHIPPEWA, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par Louisiana Avenue, les rues Chippewa, Toledano et Tchoupitoulas. Le terrain mesure 30 pieds de face à la Louisiana Avenue sur 128 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et forme l'angle du Louisiana avenue et de la rue Chippewa, il fait face au chemin de fer de ceinture près de l'entrée à Glace, de l'Elévateur et du dépôt des trois lignes de la compagnie du Great Jackson Railroad. La propriété était autrefois occupée par une boulangerie et a un four; il y a aussi des écuries.

4. LA MAISON DE RESIDENCE DOUBLE A UN ETAGE, AU COIN DES RUES COLISEE ET PENISTON, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée, Peniston, Gen. Taylor et Prytania, désignés comme formant les lots Nos 11, 12, 13 et 14. Les lots Nos 11, 12 et 13 sont adjacents et ont chacun 32 pieds de face à la rue Colisée, sur 100 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'angle des rues Colisée et Peniston et a 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Peniston entre lignes parallèles.

CONDITIONS DE LA VENTE—Comptant. Les acquéreurs assumeront, en sus du montant de l'adjudication, le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1881, et devront faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17, Commercial Place.
9 mars—9,13,19,26—avril 2,9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés centrales de choix dans les Premier et Quatrième Districts, rues Camp, St-Charles et Carondelet.

Crédit à long terme, portant seulement six pour cent d'intérêt.

Succession de Dame Anne Farrell, veuve de feu Gerald Farrell,

No 2619 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 12 mars 1881, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° La maison de résidence en bois à deux étages, située rue St-Charles, No 385 dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore. Le terrain mesure environ 29 pieds 10 pouces de face rue St-Charles, sur 110 pieds de profondeur avec l'usage d'une allée de derrière, donnant rue Melpomène; propriété et allée louées seulement aux meilleurs des locataires.

2° Deux maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 238 et 240 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, St Joseph et Delord. Les terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 et sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent chacun 24 pieds de face rue du Camp, sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec droit de passage en commun avec les propriétés adjacentes, d'une allée de derrière large de 11 pieds, s'ouvrant rue Delord. Ces maisons forment une partie du "Jones Row" et sont toujours recherchées par de bons locataires. Une d'elles est louée à bail jusqu'en octobre 1881.

3° Cette Propriété exceptionnelle située angle nord-est des rues Ste Marie et Carondelet, dans le carré borné par les rues Carondelet, Chemin Félicité, St Charles et Ste Marie, désignée comme les terrains 69 et 70. Ces terrains sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent ensemble 120 pieds de profondeur et de face rue Ste Marie. Les améliorations comprennent une Carondelet, deux cottages doubles en bois à un étage, connus sous les numéros 458 à 464, et une maison de résidence à deux étages, rue Ste Marie, connue par les numéros 352 et 353. Cette propriété de choix est dans un des quartiers les plus attrayants du Quatrième District, à peu de distance des centres des affaires et dans le voisinage de quatre chemins de fer.

4° Un morceau de terre rue Tchoupitoulas, dans le 4me District dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Première et Seconde, désigné par les lots Nos 5 et mesurant environ 32 pieds 3 pouces et 3 lignes de face, rue Tchoupitoulas, sur une profondeur du plus grand côté d'environ 135 pieds 5 pouces et 5 lignes; dans le même îlet sont de belles maisons; la rue devant une ligne double de chemin de fer, contigu à un marché près du ferry de Gretna et d'un embarcadère de sel et de bardeaux.

Conditions de la vente—La moitié comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et des billets payables à 8 pour cent par an garanti par une hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité et stipulations; les acquéreurs assumeront, en sus des montants de leurs enchères, de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant William J Castell, notaire.
16 mars—16,19,20,26—avril 2 3,9, 10,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage dans le centre de la ville, No 56 rue St-Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

Succession d'Adélaïde Vivant. No 2178.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, SAMEDI le 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en briques à un étage, No 56 de la rue St-Philippe, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Bourbon et Royale; le lot mesure 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 60 pieds. Le cottage a quatre chambres et deux cabinets et une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres. Il est situé à quelques îlets du Marché Français et entre les deux lignes de chemins de fer urbains. Cette propriété, quand elle sera bien disposée, sera toujours un placement garanti et rémunératif.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, avec intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, assurance, etc. seront assumées par l'acquéreur en sus du montant de son adjudication, ainsi que toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1881.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Eusèbe Bouny, notaire, No 14 Passage de la Bourse.
30 mars—30,avril 2,9,16,23,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique résidence english cottage avec terres disposées avec goût dans le "Garden District,"

Dans un des quartiers les plus agréables et les plus attrayants de la rue Upper Prytania.

Succession de Thomas A. Adams.

No 106—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, daté Nouvelle-Orléans, 26 février 1881, il sera vendu, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Ce magnifique cottage, style Elizabeth, situé au coin des rues Prytania et Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Coliseum, Troisième et Quatrième. Le terrain mesure 125 pieds de face à la rue Prytania, sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 218 pieds et forme le coin des rues Quatrième et Prytania. Le cottage a été bâti de manière à servir à une grande famille et le terrain admirablement disposé en parterres. La rue Prytania, devant cette propriété, présente un coup d'œil charmant. Les améliorations autour de cette propriété sont de premier ordre et variées. Les résidences attenantes sont celles de MM. Mathes, Fraiche et Violett et du gén'l Behan et du col. Short.

Condition de la vente—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie, y inclus le privilège de vendeur, le fait de la police et les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes taxes sur la propriété dues et exigibles en 1881, et déposer 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Samuel Flower, notaire.
30 mars—30—avril 2,9,16,23,30 7 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans une propriété du Premier District. Succession d'Eugène Etienne.

No 2411, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 23 février 1881, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain morceau de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré borné par les rues St-Charles, Euterpe, Polymnie et Prytania. Le dit morceau de terre mesure, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 10 mai 1876, et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 31 mai 1876, 57 pieds 10 pouces et 8 lignes de face rue Euterpe, sur 62 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—COMPTANT. L'acquéreur assumera le paiement, en sus du montant de son enchère, de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 mars—16,19,26, 2,9,16 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Placement avantageux encoignure des rues Chartres et Ste-Anne, près des maisons de cours.

Résidence en briques à trois étages, encoignure Hôpital et Chartres.

La résidence attenant à trois étages No 291 rue de Chartres.

Maison en briques à deux étages, Nos 75 et 77 rue St-Pierre.

Un Ware House en briques à deux étages, No 23 rue Jefferson.

Joli magasin en briques à trois étages No 19½ rue Conti.

Deux magasins en briques à deux étages Nos 9 et 11 rue Conti.

Terrains vacants rue des Champs-Elysées, l'Avenue de Londres, les rues St-Antoine et Annette.

A. J. Forstall et épouse vs Paul Gelpi et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 1234.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 21 décembre 1880, et aussi en vertu d'un jugement de la même cour rendu le 18 février 1881 et signé le 24 du même mois et année, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Royale et Bourbon, désigné par la lettre G, mesurant 39 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue St-Pierre, sur 84 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, comprenant une maison en briques à deux étages Nos 75 et 77, ayant au rez-de-chaussée deux grandes pièces, quatre chambres au-dessus, avec galerie derrière et cabinet; une cuisine en briques à étage de quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

2° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, anciennement Condé, Hôpital, Royale et Ursulines, désigné par la lettre F, formant l'encoignure des rues Hôpital et Chartres, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 92 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue de l'Hôpital; ensemble, une résidence en briques à deux étages, avec mansarde, ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double à arche, salle à manger et galerie derrière; trois chambres à coucher au second avec trois cabinets de toilette, galerie derrière, balcons sur la rue de l'Hôpital et sur la rue de Chartres. Une autre bâtisse à étage en briques, attenant à la maison, de quatre chambres; lieux d'aisance haut et bas. Le gaz se trouve dans la maison ainsi que dans la bâtisse attenante, avec tous les lustres et installations; cour carrelée, waterworks, etc., etc.

3° Un certain lot de terre, désigné par la lettre E, situé dans le même district et ville, dans l'îlet renfermé par les rues Chartres, Hôpital, Royale et Ursulines, attenant au lot ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Chartres et Hôpital; lequel lot de terre mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue de Chartres, sur 92 pieds 5 pouces de profondeur. Ensemble, une maison en briques à deux étages avec mansarde, No 291, ayant au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, chacune avec un cabinet de toilette, galerie derrière avec couloir communiquant aux chambres. Une autre bâtisse haute en briques attenant à la maison ayant quatre chambres, lieux d'aisance haut et bas, le gaz se trouve partout et les installations de gaz seront vendues avec la propriété; cour pavée en pierre-plates, water works, etc., etc.

4° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ville dans l'îlet renfermé par les rues Chartres, Decatur, Peters, Conti et St Louis, désigné par la lettre A, No 2, mesurant 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Conti, sur 72 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble un magasin en briques à trois étages No 19½, rue Conti, waterworks, lieux d'aisance, etc., etc.

Le magasin est loué à bail avec MM. Lanaux à raison de $60 par mois jusqu'au 1er décembre 1884.

5° Un lot de terre situé dans le même district désigné par la lettre C, (No 1) dans l'îlet renfermé par les rues Conti, St. Louis, Chartres et Levée maintenant Decatur, lequel lot de terre mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Conti, sur 61 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur; ensemble un magasin en briques à trois étages No 9—rue Conti—waterworks, lieux d'aisance, etc., etc.

6° Un autre lot de terre, désigné par la lettre B, No 2, situé dans le même îlet, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant 20 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur 61 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble, un magasin en briques à trois étages No 11—rue Conti—waterworks, lieux d'aisance, etc., etc.

7° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D, No 13, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Peters, mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson, sur 84 pieds 1 pouce de profondeur. Ensemble, un magasin en briques à deux étages, No 23 rue Jefferson.

8° Une portion de terre formant l'encoignure des rues Ste Anne et Chartres, désignée par la lettre H, composée de quatre lots Nos 1, 2, 3 et 4, située dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, laquelle portion de terre mesure 64 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres, sur 115 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Ste-Anne. Ensemble, une maison basse, en briques, ayant six grandes chambres, une cuisine en briques à deux étages, ayant six chambres en bas et six au-dessus, cour carrelée, water works, lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail à raison de $60 par mois expirant le 1er septembre 1881 avec privilège d'un renouvellement pour deux années de plus.

9° Six lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, étant la subdivision de six lots désignés originairement par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'îlet No 1, dans l'îlet renfermé par les rues Champs Elysées, Frossard, Ferdinand et Force. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 120 de profondeur. Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Force, sur 16 pieds de profondeur.

10° Vingt et un lots de terre situés dans le même district désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet No 80, renfermé par les rues St Antoine, Annette, Libéraux et Force.

Les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine, sur 88 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 88 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Force, sur 159 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 13 mesure 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Force.

Les lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 22 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue des Libéraux. Les lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue des Libéraux sur 159 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

11° Cinq lots de terre situés dans le même district, désignés par les Nos 11, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet No 33 borné par l'Avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Magistrats et Ferdinand. Le lot No 11 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à l'Avenue de Londres sur 110 pieds de profondeur. Les lots Nos 13 et 14 mesurent chacun 32 pieds de face à l'Avenue de Londres sur 112 pieds 4 pouces de profondeur.

Le lot No 15 mesure 32 pieds de face à l'avenue de Londres, sur 143 pieds 4 pouces de profondeur du côté du lot No 14; 112 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No 16, et 45 pieds 8 pouces 2 lignes sur sa ligne oblique dans le fond.

Le lot No 16 mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue de Londres, 112 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No 15, 79 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Magistrats et 45 pieds 8 pouces 1 ligne sur sa ligne oblique dans le fond.

Le tout conformément aux plans faits par Arthur DeArmas, député arpenteur, datés 10 octobre 1880.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons à la convenance des héritiers, portant huit pour cent d'intérêt par an de date, jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les propriétés maintenues assurées et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets. Les actes de vente contiendront la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuite pour le recouvrement des dits billets, la clause de non-aliénation, de confession de jugement, dispense d'estimation dans le cas de procès exécutoire en tout autre procès en cas de vente ou de saisie.

Les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères le paiement des taxes d'Etat et de ville payables en 1881.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—Les acquéreurs paieront comptant 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente.
26 fév—26,5,12,19,26mars, 2 av

Grand terrain vacant encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Vente pour effectuer un partage.

Eugène d'Hérété vs Pierre Ader et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 1824.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 29 décembre 1880, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Rocheblave et Dorgenois, lequel lot de terre formant encoignure aux rues Dumaine et Dorgenois, mesure 66 pieds de face à la rue Dorgenois sur 39 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue Dumaine.

Le tout conformément au plan à la Bourse.

Conditions: Moitié comptant et la balance à un crédit de un an, en un billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du susdit billet. Les taxes pour l'année 1881 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
27fév—mars 5 12 19 26 et avril 2

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dorgenois et St-Bernard, à l'ancienne écurie de [illegible] Dominique—

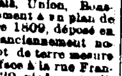

La vacherie de M. Brabeson se composant de 24 belles vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 2 charrettes, 1 bait, les bidons, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle dont la vente journalière est d'environ 14 gallons de lait sera donnée en plus fort [illegible].

Conditions—Jusqu'à $100, comptant; de $100 à $200, trois mois, et au-dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
1er avril—

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conduites au ROYAL LOAN OFFICE, reçoivent une prompte attention et seront strictement confidentielles.

8mai—1an LEONORA FASS.

VENTES A L'ENCAN!

PAR ALBERT PAUL.

ENCAN! ENCAN!

AU BUREAU DE PRET,

Rue Baronne No 17, devant la Salle Grunewald.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Tous les gages non rachetés, sans exception, sur lesquels l'intérêt n'aura pas été payé au 1er septembre 1880, seront offerts sans limite à l'encan ou à l'amiable, à partir du 2 avril 1881, à 11 heures du matin et les jours suivants.

On disposera d'un immense stock d'articles de bijouterie nouveaux et d'occasion de tous les genres. Venez et examinez!

Conditions, comptant.

1avril—4t OTTO SCHWANER.

PAR C. E. GIRARDEY.

Elégante résidence de famille dans la rue de l'Esplanade, en excellent état pour être occupée immédiatement.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan—

L'élégante résidence de famille No 50 rue de l'Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Quartier. La propriété se comprend de deux terrains mesurant, le premier 37 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 113 pieds environ de profondeur, plus ou moins, et l'autre terrain 21 pieds 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur 119 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à trois étages, parfaitement construite et finie avec élégance, contenant un grand vestibule, un beau salon à arche, bibliothèque, salle à manger en octogone, office, cuisine et chambre de blanchissage au rez-de-chaussée; vestibule et trois chambres à coucher bien exposées à la lumière, aux étages supérieurs, jardin sur le côté et dans le fond, larges balcons en fer, cour pavée, gaz, cuve, waterworks, etc. La propriété est sans égale comme résidence agréable et aristocratique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, et obligation par l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Bendernagel, notaire.
19 mars—19,20,26,27—2 avril jusqu'à la vente

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifique résidence en bois à deux étages, No 135 rue Washington, située dans un voisinage charmant.

Splendide résidence à deux étages, rue Amélia, entre les rues St-Charles et Apollo, faisant face à l'ancienne propriété de Jos. Hernandez et située dans un quartier des plus agréables.

Terrain et écurie rue Gallatin, près de l'Hôtel des Monnaies.

Trois lots de terre contigus, avec bâtisses, encoignure des rues Perdido et Galvez.

Succession de Onésime A. DeBouchel.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 203.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 21 février 1881, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Vieille-Levée, maintenant Decatur, Gallatin, Hôpital et Quartier, lequel lot de terre mesure 26 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, sur 72 pieds 1 pouce 7 lignes [illegible] 70 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur du côté [illegible] et 26 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur, dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une écurie.

Trois lots de terre contigus situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 14, 15 et 16 de l'îlet No 9, compris entre les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez.

Le lot No 14, forme l'encoignure des rues Perdido et Galvez, et mesure 32 pieds de face à la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Galvez. Ensemble une maison en bois à un étage, de quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., divisée en deux corps de logis.

Le lot No 15 mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, une maison en bois basse à la rue, ayant quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, &c., divisée en deux corps de logis.

4° Le lot No 16 mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, une maison en bois No 310, de quatre chambres, cuisine à deux étages, hangar, citernes, lieux d'aisance, cour en pavés, &c., &c., le tout divisé en deux corps de logis.

5° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 16, renfermé par les rues Washington, Live Oak, maintenant Constance, Quatrième et Magasin; laquelle portion de terre est désignée par les lots Nos 17, 18, et une partie du lot No 19, mesurant 105 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec cette magnifique et élégante résidence de famille, No 135 rue Washington, à deux étages, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon double, boudoir avec arche, salle à manger, avec porte à coulisse, belles cheminées en marbre blanc, dans les pièces de bas, vaisselier, cuisine et chambres à domestiques; cinq chambres à coucher à l'étage supérieur, avec magnifique galerie sur la façade au premier et au second, jolies cheminées en marbre blanc dans les appartements du haut et ceux du bas, hangar, deux citernes, cour carrelée, jardin de fleurs, etc., etc. Le gaz se trouve dans la maison et les bâtiments et les installations seront comprises dans la vente.

6° Les deux tiers indivis de cinq lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré compris entre les rues St Charles, Amélia, Peniston et Apollo, désignés par les Nos 5, 6, 7, 15 et 16, avec les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 5: 26 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Amélia, 33 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, 105 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Charles, et 105 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Apollo, profondeur.

Le lot No 6: 26 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Amélia, 23 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, sur une profondeur de 105 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 5 et 105 pieds 3 pouces [illegible] sur la ligne du lot No 7.—Le lot No 7 a 26 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Amélia, 22 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 105 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 6, et de 104 pieds [illegible] sur la ligne opposée.—Le lot No 15: 30 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Peniston, 35 pieds 2 lignes dans le fond, 104 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la plus rapprochée vers la rue Apollo; et de 104 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16: 31 pieds de face à la dite rue Peniston, 35 pieds 5 pouces 6 lignes dans le fond, sur une profondeur de 104 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 15, et 105 pieds 2 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble avec cette splendide et charmante résidence de famille, avec rotonde sur le côté, construite dans le centre du terrain et d'un genre moderne, ayant au rez-de-chaussée une magnifique entrée, salon double avec arche, salle à manger, vaisselier, cuisine et chambres à domestiques; cinq chambres à coucher à l'étage supérieur, grande galerie sur la façade au premier et au second, jolies cheminées en marbre blanc dans les appartements de bas et ceux du haut, jardin d'agrément, hangar, deux citernes, cour carrelée, etc., etc. Le gaz se trouve dans la maison.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions.—Moitié comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les acquéreurs seront tenus de maintenir les bâtisses assurées pour leur pleine valeur jusqu'à ce paiement définitif des dits billets et transféreront les polices d'assurance aux porteurs des dits billets et finalement, 5 pour cent honoraires fixés à cinq pour cent dans le cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des susdits billets.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'acquisition les taxes dues et exigibles en l'année [1881].

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
1er mars—1, 5, 12, 19, 26, avril 2.

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allement Pierre	Harent Jacques Delphin
Assilion Mme Vve Germain d'	Helies Jean
Abadie Jean Marie	Hupin Léon
Ader Célestin	Hassart Clodomir
Buisson Onésime	Janet Charles
Bru'é la famille	Laporte Joseph
Bonnaffous Stanislas	Lalande Mme
Borié Pierre	Labarrère Armand
Barès François	Lenfant Irenée Armand
Boyer Augustin	Lepine Jean
Bonnant Henriette	Lalanne Jean Pierre
Biegel Joseph	Layrisson Pierre Xavier
Claverie Pascal	Lorrien Jean
Cazes Pierre	Lougé Joseph
Courtiade Eugène	Mayer Albert
Capdeville Charles	Moulin Charles
Claverie Jean Marie	Marchal Félix
Costey Paul	Masse Jean Louis Etienne
Cellis Dominique	
Demestre Jean Marie	Morin Charles
Duminail Benjamin	Mournet-Maumus Louis
Dufour François	Mathe Eugène
Durhut Eugène	Morcel Joseph
Dreyfus	Minart Pierre Joseph
Dresser Aron Michel	Nicé Jean Antoine
Dumont Jacques	Perdau Jean Jacques Marie
Dutroy Jean Hippolyte	
Dusty François	Odon François
Dubidosse Claude	Poirier Jean
Duplan Pierre	Pomes Jean Bruno
Doysson Gérard	Quentin fils
Dusse Pierre	Raymond Stéphanie
Dauzie Guillaume	Robin Mme Vve
Fleis Julien	Rossignol Maurice
Fortunato Pierre	Rogel Henri
Fortier la famille	Sancklen Pierre
Faisse Jean Baptiste	Schlieder
Fontaine François	Scharff Edouard
Guichardet Auguste	Tharier Pierre Guillaume
Gontreau Henry	
Guyon E A	Tyrsch Vincent
Guiale Barthélemy Hippolyte	Tessarand Jacques
Heurende Bernard	Trembert Edouard
	Vergnes Emile
	Vigneux Jean

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,

Le Consul,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

8mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Groceries, Vins, Liqueurs, etc., etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, Encanteur. Bureaux 46 rue Royale—LUNDI, 4 avril, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu, au coin des rues St. Antoine et Robertson—

Le contenu du dit local comprenant un grand stock de groceries de choix, vins, liqueurs, etc.

Conditions—Comptant. 2 avril—

VENTE POSITIVE.

Propriétés améliorées de très grande valeur et de choix dans le Second, Troisième et Quatrième District.

No 127 rue Dumaine, entre celles Dauphine et Bourgogne.

No 119 rue Chestnut, entre Première et Philippe—4ème District.

No 83 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon—Second District.

Encoignure Esplanade et St-Claude, Troisième District.

No 192 rue Tremé, entre Dumaine et St-Philippe.

No 81 rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine—Maison de maître appartenant récemment au défunt J. B. Bellocq.

No 120 rue Ursulines, entre Bourgogne et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, très positivement au plus fort et dernier enchérisseur les propriétés de choix qui suivent:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, First, Philip et Coliseum, désigné par le numéro 15 et mesurant comme suit: 41 pieds 11 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté à la rue Philip, et une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue First, et 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue, avec balcon au premier et second étages, vestibule, 4 chambres, une cuisine attenante ayant 6 chambres, jardin sur le côté, sité ou, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 119 rue Chestnut.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville désigné par la lettre C, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Royale, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 64 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une charmante résidence en briques, avec mansardes pour famille, ayant 6 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et chambres dans les mansardes, cuisine avec trois chambres; le tout divisé en deux locations. Cette propriété porte le numéro municipal 83, rue Ste-Anne.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre H dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Bourgogne et Dauphine, mesurant 21 pieds 3 pouces et 8 lignes, face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 68 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bonne résidence en briques à deux étages, avec mansardes, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au premier, cuisine en briques, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 127 rue Dumaine.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, St-Claude et Tremé, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Tremé, sur une profondeur entre lignes parallèles de 46 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison à un étage ayant 4 chambres, une cuisine à deux étages ayant 4 chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, etc. La propriété porte le No 192, rue Tremé.

5° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourbon et Dauphine, mesurant 60 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur irrégulière de 193 pieds 10 pouces 5 lignes, et 161 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond; le tout d'après un plan d'Edgard Pilié, daté 15 novembre 1879, et maintenant exhibé à la Bourse.

Les améliorations consistent en une maison de maître, en briques, à deux étages, avec attique, construite des meilleurs matériaux, ayant dans le bâtiment principal deux grands salons à arche, vestibule, salle à manger, office et au second étage, salon et quatre chambres à coucher; grandes chambres dans l'attique, cuisine à deux étages en briques, ayant deux chambres, grande véranda, [illegible], cour briquetée, fontaine, jardin, [illegible], waterworks, etc. La maison, comme ayant été la résidence de feu J. B. Bellocq.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, St-Claude, Rampart et Kerlerec, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur irrégulière de 174 pieds 9 pouces, et 31 pieds 4 pouces 7 lignes de large dans le fond, et formant l'encoignure des rues Esplanade et St-Claude, le tout d'après un plan de L. H. Pilié député voyer, daté le 29 février 1880 et maintenant à la Bourse.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, ayant 2 chambres et hall au rez-de-chaussée, 2 chambres au second étage, cuisine haute, en briques, ayant 4 chambres, waterworks, jardin sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc.

7° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bourgogne, Dauphine et St-Philippe, mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 161 pieds 7 pouces 6 lignes du côté de la rue Bourgogne et 161 pieds 7 pouces et 2 lignes du côté de la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en cette belle et magnifique résidence de famille, construite en briques, on bon état, ayant porte cochère, deux grands salons avec portes à coulisses en face de chambres au second étage, hall dans le centre, ayant trois chambres à coucher de chaque côté du hall et deux chambres à coucher de l'autre côté, vestibule fermé, g and appartements dans l'attique. Grande bâtisse à deux étages en briques attenant à la maison principale, ayant cuisine, [illegible] chambres, l'entrée [illegible] en plâtre, cour carrelée, jardin, waterworks, gaz partout, grandes citernes de la capacité de 6000 gallons, lieux d'aisance, &c., &c.

Les détails au sujet des baux et loyers seront communiqués le jour de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans, par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets en partie, les acquéreurs devront assurer les propriétés jusqu'à parfait paiement des billets, pour un montant fixé par les vendeurs, transférer les polices d'assurance aux porteurs des billets, rembourser les primes non échues et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus d'assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du montant de leur adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—La vente se faisant sans réserve, le public est respectueusement invité à examiner les propriétés avant la vente.
27mars—

VENTE SANS LIMITE NI RESERVE

Propriétés améliorées de valeur dans le Deuxième et Troisième Districts,

Rue Villeré, entre Ursulines et le Chemin du Bayou, coin Claiborne et Avenue St. Bernard, en face du Marché St. Bernard.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans limite ni réserve:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Chemin du Bayou, Marais et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 73 pieds 6 pouces sur la ligne du côté du Chemin du Bayou et 63 pieds sur le côté de la rue des Ursulines. Les améliorations consistent en une maison ayant trois chambres de fie, cuisine avec trois chambres, citerne, etc.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Annette, Robertson et l'Avenue St-Bernard, formant le coin des rues Claiborne et l'Avenue St-Bernard, mesurant 22 pieds de face à l'Avenue St-Bernard, 31 pieds de face dans le fond, 54 pieds 2 pouces de face et profondeur à la rue Claiborne et 58 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson.

Les améliorations consistent en une maison haute, faisant face à la rue Claiborne, ayant 4 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets en tout ou en partie; les bâtisses devront être assurées pour les acquéreurs pour un montant égal aux billets fournis et seront tenus de rembourser les primes d'assurance non expirées. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du montant de l'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
27mars—

Bonne résidence en briques pour famille, No 267 rue Dauphine, entre Hôpital et Ursulines.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 2 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 36 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 60 pieds 3 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bonne résidence en briques avec attique pour famille, ayant 4 chambres et cabinets, cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres et cabinets, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, &c., &c. La propriété porte le No 267 rue Dauphine.

Termes et conditions—1/3 comptant la balance à un et deux ans de crédit par billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets en tout ou en partie, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets fournis, de transférer la police d'assurance, de rembourser les primes non expirées, de payer toutes les taxes de ville et d'Etat, dues et exigibles en 1881 en sus du montant de l'adjudication et sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mars—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Bâtisses en bois à deux étages, à deux corps de logis, Nos 226 et 228 rue Carondelet, entre celles Clio et Erato, Premier District.

L. Bernard et als. vs. Amélie Cammack.

No 2477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente pour effectuer un partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 25 mars 1881 et signé le 30 mars 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Clio et Erato, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par Rosconi, voyer, le 15 janvier 1859, et déposé pour références en l'étude de Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure 38 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Carondelet, 37 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond, 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Clio, et borné de l'autre côté par le lot No 1 du dit plan.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis, ayant quatre chambres à chaque corps de logis, cuisine, cuve, lieux d'aisance et désignée par les Nos. 226 et 228 de la rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un an au gré de l'acquéreur, à un et deux ans de crédit pour billets divisés en coupons portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec toutes les autres clauses de "non aliénation," 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police aux détenteurs des billets. L'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
2avril—2,9,16,23,30—7 mai.

Propriétés de valeur dans le Second District.

No 53 rue Quartier, entre Royale et Chartres.

No 107 rue St-Philippe, entre Bourgogne et Dauphine.

Succession de Joseph Claude Brieu.

No 2138—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1881, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans l'îlet borné par les rues Quartier, Royale, Esplanade et Chartres, sur un plan de F. Pilié en date du 4 mai 1826 et attaché à un acte passé pardevant Ch. De Armas, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 42 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 91 pieds 7 pouces sur la ligne de division du lot No 3 et de 89 pieds 1 pouce sur la ligne de division du lot No 5 et 42 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis, en tout 6 grandes chambres au rez-de-chaussée, 6 chambres à l'étage supérieur, et une grande chambre dans l'attique de chaque côté, une cuisine en briques à 2 étages, en tout ayant 4 chambres à coucher et un grenier, hydrant cour carrelée, citernes, etc., de chaque côté et gaz partout. Cette propriété porte le No municipal 53, de la rue Quartier.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Dauphine, mesurant au pied français 30 pieds 8 pouces de face rue St-Philippe, 90 pieds de profondeur d'un côté sur une première profondeur d'environ 48 pieds 4 pouces de l'autre côté, de là s'étendant environ 2 pouces à angle droit et puis s'étendant à une profondeur d'environ 51 pieds 8 pouces à l'arrière du lot, qui mesure 30 pieds par la rue St-Philippe. Les améliorations comprennent une maison double en briques avec mansardes pour habitation, ayant 2 chambres, 1 cabinet et une grande mansarde de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages, avec 2 chambres de chaque côté, cour carrelée, hydrant, citernes, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, le tout couvert en ardoises et en bon état, et porte le numéro municipal 107, rue St Philippe.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant contenir toutes les clauses habituelles relativement au paiement des billets, 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et relativement à l'assurance et au transfert des polices. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes pour l'année 1881, et auront le privilège de payer tout le montant au comptant, sauf de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mars—12,19,26—2,9,16 avril

Bâtisses en briques, en partie détruites par le feu, rue Dumaine, entre celles Chartres et Decatur.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 28, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Chartres, Decatur et St. Philippe, et mesurant 18 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 90 pieds 5 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue de Chartres, 90 pieds 7 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et une profondeur irrégulière de 64 pieds 4 pouces sur le côté le plus près de la rue Decatur.

Le tout selon un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 25 mars 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages, ayant un magasin au 1er étage et 4 chambres en haut. Aussi, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres et des dépendances et incendiées par le feu, cour, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement du paiement des dits billets, police, d'assurance, transfert, remboursement des primes non expirées et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes de 1881 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication, en plus un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27mars—

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Faisant face rue Miro, entre Hôpital et Quartier.

Succession d'Ernestine Reggio, No 2296 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 mars 1881 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans la partie connue sous le nom de faubourg Tremé, dans le carré borné par les rues Miro, Quartier, Hôpital et Galvez et désigné par le No 2 sur un plan dressé le 17 novembre 1851, déposé pour qu'il y soit référé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, plan No 3, d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds de face rue Miro, 31 pieds 8 pouces de largeur dans le fond faisant face au chemin Milne, s'étendant à travers le dit terrain, 121 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No 3 et 119 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée, contigue au terrain No 1.

Etant la même propriété qui a été acquise par la dite défunte Ernestine Reggio, par achat de Mme Eliza ou Elizabeth Boyens, épouse d'âge légal de Arthur Laine, par un acte passé par devant Oscar Drouet, notaire en cette ville, le 3 avril 1880.

Conditions—Comptant à la vente.

Acte de vente par devant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19,26—avril 2,9,16,23.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français entre Bons-Enfants et Moralès.

Rue Urquhart entre Union et Français

Succession de Joséphine Françoise.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 mars 1881, pour le compte de la susdite succession, des propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Moralès, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fasende alias François de Marie Rillieux, par acte passé par devant H. Pedesclaux, notaire le 7 juillet 1835, enregistré au bureau du transfert, livre 18, folio 228.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 159 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Moralès, selon le plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (en pied Français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, qui a été acquis de Joséphine Fasende alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18 folio 562.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26 avril 2, 9, 16, 23, 30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

Résidence de valeur à deux étages, rue Robertson, entre celles Bienville et Conti.

Propriétés sur la rue Gasquet, entre celles Miro et Galvez; sur la rue Conti, entre Miro et Galvez; sur la rue Miro, entre Douane et Bienville; sur la rue Bienville, entre Roman et Derbigny.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale.—SAMEDI, le 2 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 35, borné par les rues Robertson, Villeré, Conti et Bienville, désigné comme lot No 1, et mesurant 23 pieds de face sur la rue Robertson, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages et une cuisine en bois à deux étages.

2° Un certain lot de terre dans l'îlet No 479, borné par les rues Gasquet Palmyre, Miro et Galvez, le dit lot est désigné par le No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot de terre dans l'îlet No 20, borné par les rues Conti, St-Louis, Miro et Galvez, le dit lot est désigné par le No 13 et mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 104 pieds 8 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 22, borné par les rues Miro Galvez, Douane et Bienville, désigné comme lot No 11 et mesurant 26 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 130 pieds 10 pouces et 7 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages avec dépendances, etc.

5° Un certain morceau de terre, dans l'îlet No 51, borné par les rues Bienville Douane, Derbigny et Roman, désigné par le lot No 13 et mesure 27 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 80 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds de large faisant face à la rue Bienville.

Termes—La moitié comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, pour billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, les bâtisses devant être assurées et les polices transférées et en cas de procès ce acquéreurs devront payer 5 0/0 honoraires d'avocat, sur le montant en litige, les acquéreurs assumeront en sus des prix d'adjudications, toutes les taxes dues et payables en 1881, aussi la taxe de desséchement si elle est due.

Les acquéreurs devront payer au moment de la vente 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 19 rue Orléans aux frais de l'acquéreur. Voir les plans à la Bourse.
13 mars—13 20,27—avril 2.

Résidence de valeur sur la rue Annette entre celles Girod et Unquhart.

Succession de Joseph Alcina. No 2265

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 9 avril 1881, à midi il se a vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 mars 1881, dans l'affaire de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, Girod, Urquhart, St-Antoine, formant une partie du lot No 406 de l'îlet No 40. Le dit lot mesure au pied français 15 pieds de face à la rue Annette, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1881, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 12 26, avril 2,9.

Vente Péremptoire d'un Magasin bien situé: Magasin en briques à deux étages, No. 175 de la rue Orléans, entre Marais et Villeré, en face du Marché Tremé.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, No 45 rue Royale—SAMEDI 2 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le No. 3 de l'îlet No. 57, lequel dit îlet est borné par les rues Orléans, Ste Anne, Marais et Villeré. Le dit lot mesure 32 pieds sur la rue Orléans, sur une profondeur de 71 pieds 4 lignes sur la ligne du côté de la propriété de l'école publique et 71 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, les bâtisses devront être assurées et les polices transférées, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 pour cent pour honoraires d'avocat sur le montant en litige. L'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication les taxes payables en 1881. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse. 27mars—à date

Propriété de valeur rue Broad, entre Gasquet et Palmyre.

Succession de James Bradley, No 1490—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO Encanteur, bureau No 45, rue Royale, SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, seront vendues à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 février 1881, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, bornée par les rues Broad, Gasquet, Palmyre et White. laquelle portion de terre est située en deux lots désignés par les lettres Y et Z, et mesurant chacun 34 pieds 11 pouces et une ligne de face rue Broad, sur une profondeur de 103 pieds, plus ou moins, à une distance de 60 pieds du coin des rues Broad et Gasquet, et composée des terrains primitifs 3 et 4, et du terrain No 2, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées sur le terrain désigné par la lettre Z le terrain désigné par la lettre Y' est vacant.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes payables en 1881. Un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant sur les lieux pour lier la vente ce certaine.

L'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er mars—1, 19 26 avril 2.

Résidence de valeur formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter, dans le cinquième district.

Succession de veuve Sarah Roberts, No 2342, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur. — Bureau No 45 rue Royale—MARDI, le 5 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, au salon de liqueur du ferry de Barratt au coin des rues Bouny et Villeré, dans le Cinquième District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 2 mars 1881, la propriété ci-après décrite, appartenant à la susdite succession—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 17 de l'îlet No 5 qui est borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Thayer et Peter, et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Peter, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter.

Conditions—Comptant sur les lieux, toutes les taxes payables en 1881, doivent être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur
3 mars—3 12 19 26, 5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Gasquet, entre celles Prieur et Johnson.

Succession de Samuel Zimmerman.

No 2164—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux, No. 45, rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 10 mars 1881, la propriété ci-dessous décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné par le lot No 15 de l'îlet No 30, le dit lot mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Jackson, maintenant Gasquet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, les taxes collectables en 1881.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent, au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
12 mars—12,19,26, 2,9,16 avril

VENTE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur dans le Troisième District.

SUCCESSION DE WILLIAM THOMPSON.

No 2504—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 mars 1881, les propriétés décrites qui suivent, savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Louisa, Dauphine et Clouet, suivant un plan de P. A. Tearné, architecte, en date du 9 novembre 1854 et déposé comme plan No 15 au bureau de P. Coudrain, notaire, le dit lot mesurant en mesure américaine, 31 pieds 2 pouces de face à la rue Royale, sur 159 pieds 10 pouces 1/4 de profondeur entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Royale, Clouet, Chartres et Louisa, et mesurant 40 pieds 10 pouces de face à la rue Royale, sur 171 pieds 5 pouces 3/4 de profondeur.

3. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, dans l'îlet ci-dessus, et mesurant 25 pieds de face à la rue Royale, sur 171 pieds 5 pouces 3/4 de profondeur.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an de crédit avec les billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devant être assurées et les polices transférées; et, en cas de procès, l'acquéreur paiera 5 pour cent pour frais d'avocat, sur le montant réclamé de l'acquéreur et assumera en outre de son enchère toutes les taxes dues et payables en 1881.

Acte de vente devant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.
mars 26—avril 2, 9, 16, 23, 30.

VENTES A L'ENCAN

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE IMPORTANTE de Propriétés de choix dans les Deuxième, Troisième et Sixième districts, comprenant des magasins, des maisons de résidence et bâtisses dans les rues Esplanade, Bourbon, Decatur, St-Claude, Dumaine, Douane et Magazine. Le tout à des conditions faciles et à long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp — SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en briques à deux étages. No 124 rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Rampart et Bourgogne. Le lot mesure plus ou moins 31 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Elle se compose de salon, salle à manger, corridor, dépendances, cuisine, office, chambre à laver au rez-de-chaussée et sept chambres, corridor et verandah au deuxième étage, citerne, cour pavée, etc. Le voisinage est un des plus jolis de cette Avenue populaire.

Lieux d'aisance à l'anglaise, bains avec installations pour eau chaude et eau froide.

2° La résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, No 239 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Philippe et Ursulines. Le lot mesure 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Elle se compose d'un salon à double arche, [illegible], corridor, salle à manger, cuisine, office, [illegible] au premier étage 6 chambres, cabinet, chambre à bain [illegible] et une chambre, corridor et cabinet dans la mansarde, cour pavée, cuve et gaz.

3° La résidence en bois à deux étages, [illegible] que et façade en briques, formant le coin des rues St Claude et Kerlerec dans l'îlet borné par les rues St Claude, Kerlerec, Remparts et Columbus. Elle se compose de salons doubles, et chambre à bain au 1er étage; 5 chambres, corridor et cabinet au 2d étage; 1 chambre et cabinet dans la cuisine, cave, etc. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec; 94 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds de largeur dans le fond.

4° La résidence en briques à un étage, désignée par le No 163 de la rue Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine. Le lot mesure 29 pieds 2 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces, comprenant 4 chambres et une cuisine en briques à deux étages, ayant 2 chambres au premier ainsi qu'au second étage.

5° La résidence en briques à un étage avec attique désignée par le No 111 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Louis et Toulouse. Le lot mesure 45 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, comprenant salon, salle à manger, corridor, 5 chambres à coucher dans le corps de logis, 4 chambres et dépendance dans la cuisine, un autre cour pavée.

6° La résidence en briques à deux étages avec attique désignée par le No 44 de la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Royale et Chartres. Le lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Elle se compose de corridor, salon et salle à manger, cuisine, office et chambre à laver au premier étage, 5 chambres, cabinet et corridor au second étage, et 3 chambres, cabinet et corridor dans la mansarde; cuve, etc.

7° Le cottage en bois à deux corps de logis et cinq lots de terre formant l'encoignure N.-E. des rues Magazine et Upperline dans l'îlet borné par les rues Magazine, Upperline, Lyon et Live Oak. Il se compose de 4 chambres et cuve à chaque corps de logis. Les lots mesurent 130 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Upperline.

8° Propriété commerciale de choix, cet entrepôt spacieux à deux étages No 97 de la rue Vieille-Levée ou Decatur, dans l'îlet borné par les rues Vieil le-Levée, Chartres, Conti et St Louis. Le lot mesure, selon un acte passé pardevant Carlisle Pollock, notaire, en date du 11 mars 1829, au pied français: 32 pieds de face à la rue Decatur, sur 160 pieds de profondeur, mais se mesure actuellement 34 pieds 5 pouces de face sur 214 pieds 3 pouces de profondeur, plus ou moins. Comme emplacement de premier choix, soit pour grocerie ou produits emporium, il n'y en a pas de supérieur dans le Deuxième District. Elle est louée à bail à M. L. Lecoanagne, jusqu'au 31 décembre 1881.

Pour plus amples informations à la vente. Les parties désirant examiner la propriété, seront admises qu'avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—1/4 ou plus comptant à la discrétion de l'acquéreur et le sur-plus à 1, 2 et 3 ans, avec billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an; 5 0/0 honoraires d'avocats, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1881, en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M T Ducros, notaire.
11 mars—11, 12, 13, 19, 20, 26,27, 2 avril à la date.

Vente judiciaire de propriétés améliorées et de terrains sur l'Esplanade, sur la rue du Canal.

Deux maisons sur la rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet.

Cottage en bois et trois terrains sur la rue Bienville, en face de l'Asile du Bon Pasteur.

Succession de feue Mme Rebecca F. Hoyle.

No 1250 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp — SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 30 mars 1881, rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 202, rue St-Joseph, dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St-Joseph, Cercle de Tivoli, Promenade Triton ou Delord et Carondelet, le dit terrain étant connu comme lot K, sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 2 février 1871 et déposé en l'étude de G. Letardeur, notaire, et aussi connu comme le No 2 par Pilié et Depouilly, en date du 16 avril 1866, dont une copie est annexée à un acte en date du 3 mai 1866, pardevant Wm. Shannon, anciennement notaire en cette ville, contenant au plan, le dit lot mesure 28 pieds de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles. La propriété est en face de la résidence de MM. Thos. L. Bayne et John Finney.

2° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent à la susdite propriété décrite, et désigné par les numéros Municipaux 204 et 206 de la rue St. Joseph, les dits lots connus sur le susdit plan comme lot J, et mesure 28 pieds de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre qui s'améliorent rapidement, situés, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois. Les dits lots sont connus et sont désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur le plan. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 5 et 6 mesurent, chacun, 30 pieds de face rue du Canal, sur 166 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 7 forme un triangle mesurant 35 pieds 8 pouces et 3 lignes de face rue du Canal, 153 pieds de profondeur sur la limite du côté de la rue Broad, et 162 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la limite opposée. Ces terrains sont d'une grandeur exceptionnelle. La terre est haute et le voisinage en embelli par plusieurs belles maisons d'habitation de construction récente. Cette admirable bâtisse est sur un site des plus désirables et qui promet le plus comme placement, sur notre Grand Boulevard Central. Ils seront vendus séparément.

4—Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Bienville, Douane, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant, chacun, 24 pieds 8 pouces et 5 lignes de face rue Bienville, sur 129 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois comprenant, écurie, etc.

La propriété est en face de l'Asile du Bon Pasteur et on s'y rend par le char à cheval de la rue du Canal et par le char à vapeur de la ville et du lac rue Bienville et rue du Canal.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et la police d'assurance transférée au détenteur des billets et assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur, sur le prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Saml. Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
31mars—31—2,9,16,23,30avril.

Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 364 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas et près de celles de MM. A. B. Philips et E. Carrière, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Roman et Derbigny. Le terrain a 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 185 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, salons doubles, salle à manger, office (le tout bien fini, avec plafond élevé, et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée;—vestibule et grandes chambres à coucher, avec chambre à bain au second étage. La cuisine, tâtie en bois et à un étage, est détachée du principale corps de logis et renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambres à domestiques, dépendances, avec grande cuve et gaz. Le reste du terrain est disposé en jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers, et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. La location et le voisinage ne laissent rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence. Vente positive.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.
26mars—26 27 mars 2 3 9 avril à vente

Le cottage-résidence double coin nord-ouest des rues Quartier et St-Claude.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 9 avril 1881 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—

Le cottage de résidence double, faisant face au coin nord-ouest des rues Quartier et St-Claude, dans le carré borné par les rues St-Claude, Quartier, Tremé et Esplanade. Il porte le No 319 de la rue St-Claude et 163 rue Quartier. Voir le plan à la vente pour les dimensions du terrain.

Conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un an de crédit avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de la vente sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—20 25 de jour